

1. *Débitrice:* **Allgraphics SA**, Promenade des Artisans 2,
1217 **Meyrin**
2. *Remarques:* actuellement p.a. Fiducap SA, Place du Cirque
2, 1204 Genève
Le Tribunal de Première Instance, par jugement du lundi 4
février 2002, a accordé une prolongation du sursis concor-
dataire, soit jusqu'au 18 mai 2002, à la société Allgraphics
S.A., en vue de proposer un concordat.
Convocation à l'assemblée des créanciers selon l'art. 301 LP
Les créanciers sont convoqués à une nouvelle assemblée
pour délibérer du projet de concordat ordinaire dividende
le:
Mardi 7 mai 2002 à 10h00
dans les bureaux de Fiducap SA - Place du Cirque 2 - 1204
Genève
Les créanciers sont avisés qu'ils peuvent prendre connais-
sance des pièces pendant les vingt jours qui précèdent l'as-
semblée, en contactant le commissaire au sursis, à son
adresse ou par téléphone au 022 310 33 35.
Ladislav Klement, commissaire au sursis
1204 Genève

(00399812)